



Compte-rendu du Conseil d'Administration des Archers de la Trémoille du 17 mars 2017.

Présents :

Président :	Tony Dahais
Vice-président :	Marc Aubert
Vice-président :	Yvon Marot
Trésorier :	Didier Rabin
Vice-trésorière :	Anita Dahais
Secrétaire :	Isabelle Martin
Membres :	Patrick Boinot, Alain, Sudrat, Alain Banchereau, Olivier Martin, Sylvie Proust, Stéphanie Chabauty.

Excusé :

Pierrick Boinot (vice-secrétaire), Isabelle Bernier (représentant les sponsors), Thomas Banchereau.

Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

Début : 20h30

Ordre du jour :

- I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 21 janvier 2017
- II. Retour sur le championnat régional de tir en salle de Ruelle sur Touvre
- III. Retour sur le championnat de France Jeunes de tir en salle à Nîmes
- IV. Retour sur l'Assemblée générale du Comité départemental des Deux-Sèvres
- V. Retour sur l'Assemblée Générale du Comité régional de la Nouvelle Aquitaine
- VI. Projet club ETAF- Réunion avec le Maire le 23 mars 2017, Réunions avec les jeunes et leurs parents.
- VII. Retour sur la finale du défi des maîtres
- VIII. Planning espace clubs
- IX. Retour sur les portes ouvertes féminines
- X. Aménagement du pas de tir du stade Philippe MORIN (protection avec les bandes de carrières, angle de l'abri, porte du 30 mètres, etc.)
- XI. Création d'une butte de tir à 40 mètres au pas de tir du stade P.MORIN
- XII. Les animations périscolaires
- XIII. Fête du nautisme à Thouars, le 11 juin 2017

- XIV. Stage campagne à St Loup Lamairé le samedi 25 mars 2017**
- XV. Portes ouvertes des 18 et 19 mars 2017 au GAEC Desnouhes au Vaudelnay (49)**
- XVI. Préparation du tir en campagne du 2 avril 2017 à Tourtenay**
- XVII. Recherche de nouveaux partenaires**
- XVIII. Demande CNDS 2017**
- XIX. Aide de la communauté de communes du Thouarsais aux compétitions nationales**
- XX. Bilan comptable**
- XXI. Révision du calendrier des réunions de notre conseil d'administration**
- XXII. Questions diverses**

I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 21 janvier 2017

Une remarque : dans le compte rendu dans le paragraphe du Tir à l'oiseau il y a une erreur concernant la couleur des écharpes : il faut 1 écharpe bleue et 2 rouges.

Le compte-rendu ici rédigé faisant office d'avenant, le compte-rendu est validé.

II. Retour sur le championnat régional de tir en salle de Ruelle sur Touvre

La partie « jeunes » a été annulée pour cause de tempête et ne sera pas reportée.

Les adultes du club n'ont pas vraiment réussi ce concours. La salle avait subi des dégâts, il n'y avait pas de chauffage. Il y faisait très froid.

III. Retour sur le championnat de France Jeunes de tir en salle à Nîmes

Thomas Banchereau, cadet du club a réalisé un formidable parcours en terminant 4^{ème} de sa catégorie.

Il y avait une bonne organisation du concours.

Le président du club de Thouars a signifié par mail aux instances dirigeantes du comité régional de la Nouvelle Aquitaine que Thouars appartenait maintenant au nouveau comité et que lorsqu'on fait passer un article pour féliciter les jeunes il ne fallait pas oublier les autres départements. La rectification a été effective dès le lendemain.

IV. Retour sur l'Assemblée générale du Comité départemental des Deux-Sèvres

Cette A.G. était organisée au Tallud en janvier.

Rémi et Tony sont réélus, Marc élu pour cette olympiade au Comité.

Patrick Nourisson reste président et Rémi reste trésorier.

Déjà deux réunions ont eu lieu. (Mise en place des commissions et du bureau, CNDS 79)

V. Retour sur l'Assemblée Générale du Comité régional de la Nouvelle Aquitaine

5 représentants du club se sont déplacés jusqu'à Talence. Ils ont fait 6 à 7 heures de trajet pour 3 heures de réunion.

Les échanges ont été assez tendus lors de cette A.G.

Marc et Anita sont intervenus pour aborder la tarification des licences « sans pratique » dont le prix était élevé par rapport aux licences « avec pratique ».

Il y aura une augmentation des licences pour la prochaine saison 2017-2018.

Deux élus des Deux-Sèvres (Nadine Séchet et Patrick Nourisson sont entrés dans le nouveau comité régional). L'ancienne région Poitou-Charentes compte un nombre important d'élus dans le nouveau comité, cependant la responsabilité des commissions a été prise par les élus de l'ancienne Aquitaine.

La licence 2017-2018 devrait ressembler à ça, ce sera définitif après l'AG de la FFTA.

		FFTA	COMITE REGIONAL	DEP.	CLUB	TOTAL
POUSSINS		16	8	7	24	55
JEUNES		25	15	9	24	73
ADULTES	Pratique en Compétition	42	21	12	24	99
	Pratique en Club	34	21	12	24	91
	Sans pratique	29	16	6	24	75
CONVENTIONS	UNSS	16	2	2	24	44
	FFSU	16	2	2	24	44
	FFH	14	2	2	24	42
	FFSA	16	2	2	24	44
DECOUVERTE Validé du 01/03/2018	(D)	17	3	2	14	36

- *La part club pour les licences « sans pratique » sera examinée lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.*

VI. Projet club ETAF- Réunion avec le Maire le 23 mars 2017, Réunions avec les jeunes et leurs parents.

Marc et Tony ont rendez-vous avec le Maire de la ville de Thouars pour évoquer ce projet de club ETAF qui nécessite le soutien de la ville.

Suite à cette entrevue une réunion sera programmée pour aborder ce projet avec les jeunes du club et leurs parents, car cela demande un engagement plus fort des jeunes.

VII. Retour sur la finale du défi des maîtres

Tony n'a reçu que des échos positifs au sujet de l'organisation de cette journée. Le repas du soir était très bon. Cette finale nous a rapporté 194,96€. L'Archerie du Centre » est prête à renouveler son partenariat avec le CD79.

VIII. Planning espace clubs

Comme chaque année, les mois de janvier et février ont été compliqués avec les boulistes. En effet, ces mois correspondent à l'organisation d'un nombre important de compétitions de pétanque à l'espace clubs et nous empêchent donc d'accéder à l'espace pour nous entraîner comme on le souhaite.

Le créneau du mercredi de 14h à 19h est réservé aux jeunes. La présence des adultes est tolérée sous la condition d'avoir la place nécessaire et de ne pas ralentir le rythme des jeunes.

Le vendredi soir, de 18h00 à 20h00, un nombre important d'archers viennent en même temps, merci de laisser de la place pour les jeunes qui ont un créneau d'entraînement encadré. Il y a possibilité de s'entraîner de 20h00 à 22h00.

Le samedi matin est prévu pour les adultes débutants mais selon l'affluence on peut tolérer les archers un peu plus expérimentés sur ce créneau.

Une proposition de placer un créneau d'entraînement le samedi après-midi pour les jeunes plus expérimentés est avancée, car ce créneau est peu utilisé, mais un problème se pose pour la disponibilité des entraîneurs bénévoles.

Pour la saison hivernale prochaine, une décision est prise de repreciser les créneaux horaires de chaque groupe auprès des archers du club.

IX. Retour sur les portes ouvertes féminines

Seulement deux personnes sont venues. Le temps était au beau fixe et plusieurs manifestations avaient lieu à Thouars cette même journée. Il n'y a pas eu d'effet « Valladont ».

X. Aménagement du pas de tir du stade Philippe MORIN (protection avec les bandes de carrières, angle de l'abri, porte du 30 mètres, etc.)

Les bandes de carrières peuvent être installées en même temps que l'installation de la butte du 40 mètres.

Il faut fixer une journée pour ce travail. Une demande de financement à la mairie sera faite.

Il faudra que les services de la mairie fabriquent et placent des plots en béton pour l'installation des panneaux de protection. Faire un marquage pour les emplacements des plots.

XI. Création d'une butte de tir à 40 mètres au pas de tir du stade P.MORIN

Cette butte est à placée entre le 30 mètres et le 50 mètres. Il s'agit d'une cible simple.

XII. Les animations périscolaires

La première école : les animations se sont bien déroulées.

La deuxième école : le public n'est pas du tout dans la même attente, les élèves sont plus turbulents et inattentifs.

Les intervenants sont obligés de faire preuve de plus d'autorité et d'imagination afin de réaliser une sensibilisation convenable.

Tony doit se renseigner pour savoir comment va être réglé cette prestation par la municipalité. Est-ce une facture globale ou bien école par école ?

Les arcs ambidextres achetés pour ces interventions au niveau des écoles donnent entière satisfaction.

XIII. Fête du nautisme à Thouars, le 11 juin 2017

Cette année, notre association ne participera pas à la fête du nautisme.

XIV. Stage campagne à St Loup Lamairé le samedi 25 mars 2017

Il y a 17 inscrits pour le club de Thouars, 5 du Tallud, 4 d'Ardin. Il y en aura peut-être plus.

Chacun devra apporter son pique-nique. L'apéritif (avec ou sans alcool) sera offert par le club.

Olivier Martin aura la remorque pour aller chercher les cibles à Ardin avec Tony et Marc le jeudi 23 mars.

XV. Portes ouvertes des 18 et 19 mars 2017 au GAEC Desnouhes au Vaudelanay (49)

Au GAEC Desnouhes au Vaudelanay , il y a assez d'intervenants pour le week-end. Un roulement a été organisé par groupe de 3 ou 4.

XVI. Préparation du tir en campagne du 2 avril 2017 à Tourtenay

La ciblerie est donc récupérée le jeudi 23 mars à Ardin.

L'installation des piquets aura lieu le vendredi puis le samedi 1^{er} avril il y aura la disposition des cibles. Rendez-vous est donné à 18h00 à Tourtenay au pigeonier le vendredi.

Le samedi rendez-vous à 14h00 chez Marc pour poser les cibles. Olivier prévoit son quad. Le greffe et la buvette seront à l'école. Pour les autres participants à l'installation le rendez-vous est à Toutenay à 14h30.

Il faut prévoir des rubalises en grande quantité, deux filets et des piquets.

Il est prévu une cible dans le lavoir : la cible sera fixée sur palettes et il faudra installer des palettes pour accéder à la cible au moment du retrait des flèches pour éviter de marcher dans l'eau.

Prévoir caisse à outils : visseuse-deviseuse, débroussailleuse, cisailles, décamètre, des parpaings. Fabriquer des panneaux « sens interdit » et des flèches « greffe »

Il y a déjà 37 inscrits sans compter Mazières, Poitiers, Ardin....

Le retour des cibles à Ardin est prévu le lundi 3 avril à 18h30.

XVII. Recherche de nouveaux partenaires

Le courrier et la présentation du club sont prêts à être diffusés.

Notre partenaire « Rivadis » n'a pas encore réglé son sponsoring. Sylvie doit s'en occuper.

Il est nécessaire de trouver d'autres partenaires. Sans sponsors la part club augmenterait considérablement. (proche de 40€ en plus)

La question de demander aux mairies dont les archers sont issus est posée. Le bureau est plutôt favorable à cette proposition.

Il faut aussi voir si des prestations d'animation seraient envisageables dans certaines entreprises.

Les courriers auront plus d'impact s'ils sont donnés de la main à la main plutôt qu'envoyer par la poste.

XVIII. Demande CNDS 2017

Lundi 13 mars se tenait une réunion de présentation du CNDS 2017. Comme depuis plusieurs années, une demande mutualisée des actions sera faite au niveau départemental. Le budget total du CNDS pour l'année 2017 a été maintenu par rapport à l'année 2016. Une réunion des clubs du département a eu lieu, chaque club a présenté ses projets.

XIX. Aide de la communauté de communes du Thouarsais aux compétitions nationales

Lundi 6 mars, Tony a envoyé un quatrième mail à la Communauté de communes au sujet des 95,70€ promis dans un accord signé cet été pour nos archers qui ont participé à des compétitions nationales. Pour Thomas Banchereau, une demande a été faite, mais nous n'avons pas de réponse au jour d'aujourd'hui.

Cette contribution de la com-com est attribuée par rapport aux kilomètres du déplacement. Notre association aide les archers à la hauteur de 150€ pour l'hébergement, l'inscription et les repas.

XX. Bilan comptable

Didier, notre trésorier, annonce 5170,67 € sur le compte courant et 4274,15 € sur le livret. Soit 9444,82 € de liquidité.

Le club peut donc prévoir des achats nécessaires comme des stramits qu'il faut régulièrement remplacer à hauteur de 700/800 euros par an. On peut acheter encore des arcs en métal pour remplacer petit à petit les arcs en bois d'initiation qui commencent à être fatigués. Pour les arcs à poulies il est envisagé d'acheter 4 cibles de bonne qualité.

XXI. Révision du calendrier des réunions de notre conseil d'administration

Le 9 juin posant problème à plusieurs membres du conseil d'administration nous optons pour une réunion le 5 mai à la place du 9 juin à 20h00.

XXII. Questions diverses

- La sortie du métier à cordes de l'espace clubs, au même titre que le reste du matériel devra être enregistrée sur le registre prévu à cet effet.
- Tony rappelle que ce registre de prêt de matériel ainsi que celui de l'attribution des arcs sont nécessaires pour le suivi des équipements et d'éviter que plusieurs personnes utilisent le même arc.
- Il faut rappeler aux parents des débutants qu'ils doivent investir dans un équipement personnel pour leur enfant à la prochaine saison et qu'ils n'auront plus accès au matériel du club gratuitement.
- Le label « Citoyen du sport » nous a été une nouvelle fois attribué et nous rapporte 300 euros minimum en matériel.
- Le 2 juillet au siège du conseil départemental à Niort est organisée (comme autrefois au Cébron) une manifestation « Faites du sport ». Le comité départemental de tir à l'arc des Deux-Sèvres demande à chaque club, d'envoyer un représentant à la demi-journée. Marc souligne que ce n'ai pas encore à un membre du CA de faire cette animation, car ils sont déjà beaucoup sollicités. Nous sommes donc à la recherche d'un volontaire pour cette demi-journée
- Tony a reçu un courriel de la ligue concernant un stage à destination de 3 jeunes archers du club (Thomas Banchereau, Vivien Martin et Axel Vidal). Ce stage est prévu du 16 au 20 avril 2017 à Boé. Un archer a répondu qu'il ne pouvait pas y participer.
Le coût du stage est de 90€. Yvon propose que le club prenne la totalité de la somme en charge. Ne resterait aux familles que le déplacement.
Pour cette année les Archers de la Trémoille paieront la participation au stage des archers qui auront répondu positivement.
- Au sujet de ces stages le conseil d'administration déplore les informations tardives qui nous parviennent. Il serait plus judicieux d'informer les clubs

dès le mois de septembre des dates de stages prévues, car souvent organisés pendant des vacances scolaires, des familles programment des voyages ou autres activités qui empêchent les jeunes de participer à ces stages.

- La bannière pour le tir à l'oiseau est en cours de réalisation. Il reste à prévoir une hampe en bois.

L'ordre du jour est épuisé à 23h35.

A THOUARS le 17 mars 2017

Le président de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Chai', written on a light background.

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M.', written on a light background.